



Gestion Intégrée Durable de l'Eau - Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

RAPPORT / SWIM-SM

ATELIER D'ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES PROCESSUS DE GESTION PARTICIPATIVE DE L'IRRIGATION (GPI) ET DE TRANSFERT DE GESTION D'IRRIGATION (TGI)

29-30 Septembre 2014
Tunis-Tunisie

SWIM-SM Module de Travail (Work Package) 1, Activité 1.2.8.4



.....L'eau est trop précieuse pour être gaspillée



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
1 CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
2 MÉTHODOLOGIE ET STRUCTURE DE L'ATELIER D'ÉVALUATION	3
Structure de l'atelier d'évaluation.....	4
3 RÉSULTATS	5
Les contraintes du processus GPI/TGI en Tunisie	5
Les résultats de l'analyse de S&E	5
4 LEÇONS APPRISSES	9
5 PROGRAMME	10
6 LISTE DES PARTICIPANTS	13
ANNEXE 1 :PLAN D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DU PROCESSUS GPI/TGI AU NIVEAU NATIONAL (2015-2017)	15
ANNEXE 2 :PLAN D'ACTION AU NIVEAU RÉGIONAL (KAIROUAN, MONASTIR ET SOUSSE)	17
ANNEXE 3 :PLAN D'ACTION AU NIVEAU LOCAL (BLED ABIDA (KAIROUAN), HEDLIA (MONASTIR) ET CHATT MARIAM (SOUSSE))	21



1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le projet « Gestion intégrée durable de l'eau - Mécanisme de soutien » (SWIM-SM), financé par l'UE, a organisé **un atelier d'évaluation de deux jours en Tunisie** pour les partenaires locaux engagés dans l'essai pilote du système de suivi et d'évaluation régional (S&E) qui a été développé en 2013 afin de surveiller et d'évaluer les processus de Gestion participative de l'irrigation (GPI) et de Transfert de gestion d'irrigation (TGI).

L'atelier relève du pilier thématique « Gouvernance de l'eau au niveau local » du projet SWIM-SM dans le cadre de son plan de travail de 4 ans.

L'atelier d'évaluation a été organisé dans le cadre de SWIM-SM par LDK, la société leader du consortium SWIM-SM, en étroite coopération avec la « Direction générale du Génie rural et de l'Exploitation des eaux (DG/GREE) » et le « Centre international de Hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) / Institut agronomique méditerranéen de Bari (IAMB) » engagé par SWIM-SM pour convertir le système S&E proposé en une application informatique.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- Analyser les résultats du suivi et de l'évaluation des processus GPI/TGI issus de l'application du système S&E dans les zones pilotes en Tunisie;
- Sur la base de ces résultats, identifier les actions nécessaires pour renforcer la planification et la mise en place des processus GPI/TGI;
- Identifier les leçons apprises et les recommandations pour peaufiner le système.

Au total, **24 participants** ont assisté à l'atelier d'évaluation. Au-delà des cinq experts clé et non clé, **19 partenaires représentaient la DG/GREE**, qui a le mandat de fournir des services de vulgarisation agricole et de formation liés à l'irrigation agricole aux agriculteurs à l'échelle nationale ; des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (**CRDA**) et les **cellules de promotion des groupements de développement agricole (GDA)** qui ont participé activement à la collecte de données ont été impliqués dans la mise en œuvre pilote du système de S&E, à savoir CRDA "**Kairouan**", "**Monastir**" et "**Sousse**" en plus des responsables de l'eau désignés **des trois GDA qui ont été sélectionnés pour l'application du système au niveau local (GDA Chott Mariem, GDA Bled Abida et GDA Bekalta)**. La liste détaillée des participants figure à la section 7.

Les langues de l'atelier d'évaluation étaient l'arabe et le français.

L'atelier d'évaluation visait à permettre aux utilisateurs cible des systèmes S&E d'examiner et d'analyser les résultats d'évaluation provenant de la saisie de données et d'informations réelles dans le système –une saisie des données à tous les niveaux (national, régional et local). Une collecte intensive de données a été entreprise avant l'atelier qui a demandé un soutien considérable de la part de SWIM-SM, pour permettre la personnalisation des données disponibles selon les besoins du système.

2 MÉTHODOLOGIE ET STRUCTURE DE L'ATELIER D'ÉVALUATION

D'un point de vue méthodologique, l'atelier a été structuré de manière à permettre une forte participation et interaction des tous les participants. L'aspect participatif était particulièrement pertinent, puisque l'atelier était destiné à faciliter le dialogue entre les fonctionnaires de la DG/GREE et du CRDA (aux niveaux national et régional) et des représentants des AUE, afin de comprendre les besoins réciproques et les limites actuelles.



Au cours de l'atelier, les outils suivants ont été utilisés :

- Présentations afin de clarifier ou de revoir certains des principaux concepts liés à l'importance du S&E.
- Discussions ouvertes sur les résultats du S&E et sur d'autres thèmes émergents
- Examen des principales caractéristiques de « l'application informatique » du système S&E et interaction avec les participants en vue de l'améliorer
- Groupes de travail interactifs pour préparer le plan d'action nécessaire en fonction des résultats de l'évaluation du système S&E
- Recours à des facilitateurs pendant les groupes de travail

Le niveau professionnel différent des participants n'a pas été un obstacle à la compréhension du système proposé qui a été conçu pour s'adapter à tous les niveaux.

Structure de l'atelier d'évaluation

L'atelier d'évaluation, qui s'est tenu pendant deux jours (29 & 30 septembre 2014) conformément à l'ordre du jour détaillé figurant à la section 6 de ce rapport, était divisé en quatre parties principales afin d'atteindre les objectifs fixés:

- **Partie I : Aperçu de la caractéristique principale du système d'évaluation, y compris une vue complète de la version actualisée du système / de l'application informatique.**
- **Partie II : Évaluation des processus GPI/TGI aux niveaux national et régional et développement de plans d'action**
 - Évaluation des résultats S&E au niveau national et régional. Le système étant divisé en quatre modules principaux (A, B, C, D), cette partie était axée sur les modules A et B, ayant trait au suivi et à l'évaluation des interventions du gouvernement pour soutenir le processus GPI/TGI.
 - Identification des principales actions nécessaires à l'avenir à la DG aux niveaux national et régional, issues de l'évaluation des rendements et des résultats identifiés.
- **Partie III : Évaluation du processus GPI/TGI au niveau local et développement de plans d'action**
 - Évaluation des résultats S&E au niveau local (c'est-à-dire évaluation des AUE sélectionnées impliquées dans la mise en œuvre pilote du système S&E). Cette partie est essentiellement axée sur le module C, relatif au suivi et à l'évaluation des performances des AUE, et sur le module D, relatif à l'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux de la mise en œuvre des AUE.
 - Identification des principales actions nécessaires à l'avenir aux AUE au niveau local issues de l'évaluation des rendements et résultats identifiés au niveau respectif
- **Partie IV : Résumé des enseignements tirés de la phase de mise en œuvre pilote à tous les niveaux (national, régional et local)**

L'agenda détaillé est disponible à la section 6 de ce rapport.



3 RÉSULTATS

Les contraintes du processus GPI/TGI en Tunisie

Les présentations faites lors de l'atelier et l'évaluation des résultats émanant de l'application des modules A et B (aux niveaux national et régional) ont mis en évidence les résultats et les contraintes suivantes qui affectent le processus TGI/GPI en Tunisie :

- La mise en œuvre du processus TGI/GPI a été délicate et plus difficile pour les périmètres aménagés avant le transfert et qui étaient gérés par l'Administration ;
- Le processus de transfert des nouveaux périmètres créés au cours du processus TGI/GPI en Tunisie est lancé dès le stade des études de faisabilité et des études détaillées à travers une démarche d'information, de sensibilisation et de concertation avec les bénéficiaires en vue de leur implication dans la conception, la gestion et l'exploitation des systèmes d'irrigation. Devant le nombre élevé des AUE à promouvoir et appuyer dans le cadre du processus TGI/GPI, les moyens humains et matériels sont restés insuffisants malgré l'importance des montants alloués, l'engagement massif des bailleurs de fonds dans ce processus et l'implication importante du secteur privé ;
- Le constat ci-dessus démontre la nécessité d'intégrer d'une manière plus adéquate le secteur privé et/ou les ONG dans la formation, l'encadrement et le S&E des AUE et à long terme de transférer cette fonction aux AUE elles-mêmes à travers la création de Fédérations et d'Unions des AUE ;
- La mise en œuvre du processus TGI/GPI a été réussie sur le plan des objectifs quantitatifs mais il reste beaucoup à faire sur le plan de la durabilité des résultats. Ce constat démontre la nécessité et l'urgence de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de pérennisation des Systèmes hydrauliques élaborée en 2009 après l'achèvement du processus TGI/GPI ;
- Le manque de vision et/ou de volonté politique pour la promotion de Fédérations des AUE a constitué un facteur important qui a limité les performances du programme TGI/GPI en Tunisie. La promotion et le renforcement de ces organisations faitières devraient constituer l'un des piliers majeurs de la nouvelle Stratégie de pérennisation, d'autant plus que le nouveau contexte politique est plus favorable à l'émergence de ces organisations ;
- Le processus TGI/GPI en Tunisie a été établi sur une bonne assise juridique qui a évolué au fur et à mesure de l'avancement du Processus. Cependant, l'évolution du cadre juridique n'a pas eu toujours les effets escomptés, faute d'une évaluation intermédiaire objective du cadre juridique initial, voire du processus TGI/GPI lui-même. Ce constat démontre la nécessité de réaliser une évaluation intermédiaire, au moins tous les 5 ans, du processus TGI/GPI dans son ensemble et du cadre juridique en particulier ;
- Plusieurs tentatives d'établissement de systèmes de S&E au niveau des AUE ont été faites en Tunisie. Néanmoins, les systèmes introduits n'ont pas pu vivre très longtemps et ce, pour des raisons institutionnelles et de coordination au niveau de la collecte et du transfert des informations du niveau local jusqu'au niveau central (définition des rôles de chaque institution en matière de collecte des données, mobilisation des moyens et coordination entre les différents acteurs, ...).

Les résultats de l'analyse de S&E

Au niveau national

L'évaluation des modules A et B a permis d'identifier certaines lacunes, malgré le fait que la performance globale de l'agence gouvernementale d'irrigation était tout à fait satisfaisante (80%). L'**Annexe 1** indique les principales actions à entreprendre qui coïncident en grande partie avec quelques-uns des résultats mentionnés précédemment.



- Au niveau de la stratégie de la promotion des AUE, la coordination a été confiée au ministère de l'Agriculture. **On n'a pas institué un comité, un conseil ou autre organisme spécial pour la mise en place d'un mécanisme de coordination au niveau national.**
- En comparaison avec l'étendue de la superficie transférée aux AUE, le personnel affecté à la promotion, l'encadrement et le suivi des AUE au niveau national reste relativement insuffisant vu la dimension des opérations à engager. Les moyens financiers mobilisés pour cette activité restent assez réduits et ne dépassent pas les 40 DT/ha, ce qui reste en deçà des besoins réels permettant une prise en charge effective de la gestion et de l'exploitation des Petits Périmètres Irrigués (PPI) par les associations.
- Le cadre juridique des Associations d'usagers de l'eau a été modernisé dans le cadre du Code des Eaux de 1975, qui a lui-même fait l'objet de plusieurs amendements essentiellement au cours de ces dernières décennies (1988, 1992, 1999, 2001, 2004 et 2005). **Mais le manque d'adaptation pertinente du cadre juridique au fur et à mesure de la mise en œuvre du processus en fonction des contraintes et problèmes rencontrés, reste évident**
- Depuis le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie nationale relative à la création et de promotion des AUE, il y a eu la création d'un service au sein de la DGGREE et des cellules pour la promotion des AUE au niveau des CRDA. Chaque gouvernorat dispose en outre d'un Groupement d'Intérêt Hydraulique (GIH) chargé de la supervision des activités des AUE. Il est à noter que le transfert de la gestion des Grands et Petits Périmètres Irrigués (GPPI) sous GPI/TGI, n'a pas été accompagné d'une mission d'appui et d'assistance technique intensive et de longue durée au profit des AEPI qui étaient les premiers responsables de la gestion et de l'exploitation des GPPI afin de les adapter aux nouvelles fonctions ().
- Pour les indicateurs **A05080, A05081, A05090 et A05091**, il est impossible d'en connaître les valeurs actuelles, la seule source d'information étant les anciennes archives PPI (OMV).
- Dès le démarrage du programme, des Cellules de promotion ont été créées et un programme de formation des formateurs des associations a été mis en place grâce à la coopération allemande. Des sessions de formation et de recyclage ont été programmées et mises en œuvre chaque année pour les anciens membres des cellules et des formations spécifiques pour les nouveaux membres des AUE. Depuis 2007, pratiquement l'année d'achèvement du programme, les ressources financières pour assurer les formations et recyclages commencent à être de plus en plus limitées, raison pour laquelle le programme n'a pas pu être réalisé à 100%. Il est à remarquer que certaines expériences de confier la promotion et l'encadrement des AUE au secteur privé ont été réalisées mais sans grand succès (Jendouba).
- Au cours de la mise en œuvre du programme, les moyens ont été relativement disponibles pour assurer la formation, l'encadrement et l'appui aux AUE. Ce n'est qu'à la fin du processus et lorsque le nombre d'associations est devenu très important, que l'Administration s'est trouvée dans l'incapacité d'assurer la formation, l'encadrement et l'appui nécessaires aux associations. On peut en conclure que la phase de promotion a été bien réussie alors que la phase de perfectionnement, nécessitant plus de moyens et la mobilisation de tous les acteurs, n'a pas eu la même attention pour pérenniser les acquis de la phase précédente.
- La question des Fédérations d'AUE a été débattue au cours du processus, mais il n'y avait pas de volonté politique pour la création de Fédérations et d'Unions de GDA. Néanmoins, la stratégie de pérennisation actuellement en cours prévoit la possibilité de créer de telles Fédérations.
- L'autonomie financière des GDA d'irrigation reste loin d'être atteinte. La faible autonomie financière des AUE est presque de 25% au niveau national. Cela est dû essentiellement à la réticence des adhérents de payer des redevances pour l'eau, à l'absence de mécanismes et de procédures clairs



pour le recouvrement de ces redevances ainsi que des dettes antérieures. La stagnation, depuis 2002, des tarifs de l'eau d'irrigation des GPPI (pas de volonté politique pour relever les tarifs et facturer l'eau à son vrai coût) a empiré la situation.

- Les participants ont posé la question si les données comprises dans les bases de données existantes pouvaient être récupérées et intégrées dans le nouveau système de S&E. Ils ont suggéré de prendre en compte cette possibilité dans la version finale de l'application informatique.

Au niveau régional

- Toutes les contraintes applicables au niveau national ont eu des effets négatifs sur les performances des trois CRDA (Kairouan, Monastir et Sousse), en particulier sur les indicateurs qui sont communs aux niveaux national et régional. En général, le manque de ressources financières a contribué à des performances « médiocres à insuffisantes » des trois CRDA par rapport aux montants alloués par l'agence d'irrigation et les institutions de coopération pour la planification et la mise en œuvre du processus GPI/TGI (Kairouan & Monastir) ainsi que pour l'allocation de moyens financiers destinés à la réhabilitation et/ou l'amélioration des systèmes d'irrigation (Monastir et Sousse).
- Le pourcentage de recouvrement des coûts par toutes les AUE dans les trois régions reste en-deçà du seuil de 80 % identifié par le système S&E.
- Bien que le mécanisme de coordination ait été établi au niveau régional, le degré de satisfaction de la coordination entre les acteurs impliqués dans le processus GPI/TGI était non satisfaisant (Kairouan et Monastir) tandis que la performance de cet indicateur dans la région de Sousse était moyenne.

Le tableau ci-dessous résume les performances des trois CRDA sur tous les résultats liés au niveau régional.

Numéro du résultat	Description du résultat	Scores		
		Kairouan	Monastir	Sousse
A2	Le processus GPI/TGI a été institutionnalisé aussi bien pour la planification que la mise en œuvre	67%	67%	83%
A3	Un plan régional GPI/TGI est disponible et des ressources humaines et financières adéquates lui ont été allouées.	67%	20%	50%
A5	L'agence d'exécution fonctionne efficacement selon un nouvel organigramme (adapté aux exigences du GPI/TGI) et elle dispose d'une stratégie de mise en œuvre du GPI/TGI.	90%	90%	88%
B2	Les usagers de l'eau sont informés et sensibilisés sur le programme GPI/TGI	100%	86%	86%
B3	Les AUE sont orientées et appuyées par les unités de promotion et de suivi des AUE	90%	80%	70%
B4	Les dirigeants et le personnel des AUE connaissent leurs responsabilités et ont les compétences nécessaires pour assumer ces responsabilités.	58%	75%	100%
B5	Les formations en « comptabilité » (gestion financière) sont réalisées.	75%	88%	75%
B6	Le Gouvernement assure d'une manière efficace la régulation des Fédérations des AUE et assure leur promotion/développement selon le plan prévu.	0%	0%	0%
B7	Les AUE (WUAs) sont financièrement autonomes	50%	75%	50%



Numéro	Description du résultat	Scores		
B8	Un système fonctionnel de S&E fournit les éléments nécessaires pour l'évaluation des AUE et l'amélioration de leurs performances.	75%	75%	75%
B9	Un coût réduit des opérations de S&E et une meilleure disponibilité de l'eau pour les AUE	88%	100%	75%

- Organisation des CRDA et place future du nouvel arrondissement qui sera créé prochainement pour superviser les AUE à l'échelle régionale. Cet arrondissement devra travailler en concertation avec les autres arrondissements pour mieux encadrer les AUE. À cet effet, les cellules d'encadrement des AUE au niveau des CRDA ont aussi intérêt à changer d'approche en faisant appel au secteur privé et aux ONG et éviter les interventions directes qui sont lourdes et nécessitent des moyens humains et matériels importants pour soutenir les administrations publiques
- Redynamiser la CROP (Commission Régionale des Organisations Professionnelles) à l'échelle régionale et mieux définir son rôle en fonction des besoins des AUE (revalorisation des tarifs de l'eau, etc.)

Les plans d'action des CRDA qui ont été préparés par les participants figurent à l'annexe 2. Les plans illustrent clairement la nécessité de renforcer les ressources humaines et financières pour assurer un meilleur niveau d'assistance aux AUE.

Au niveau local

- Plusieurs questions ont été posées pour savoir si le niveau local (AUE) a été intégré d'une manière adéquate au système et si le système peut être facilement utilisé et valorisé par les AUE elles-mêmes. Il a été expliqué que le plus grand nombre d'indicateurs est au niveau des AUE, que les AUE sélectionnées ont été formées à l'utilisation du système et que les résultats de l'évaluation montrent que les AUE ont recueilli les informations nécessaires et préparé un plan d'action pertinent.
- La base du système de S&E doit être un système opérationnel et simplifié au niveau des AUE qui intègre au mieux leurs spécificités et leurs systèmes de gestion. Cela devrait être possible étant donné que le système S&E permet de personnaliser les indicateurs et d'en réduire le nombre.

Le plan d'action pour les AUE : (Bled Abida (Kairouan), Hedlia (Monastir) et Chatt Mariam (Sousse) est également inclus (Annexe 3) et fournit une vue d'ensemble des actions que les AUE devraient entreprendre dans un proche avenir en vue d'améliorer leurs performances.

Commentaires relatifs aux indicateurs spécifiques (niveau national)

- La réduction apparente de l'effectif du personnel de l'Administration chargée du S&E des Périmètres irrigués transférés (entre le début et la fin du processus de transfert) (**M05090**) ne reflète pas forcément une bonne performance des AUE ou du processus de transfert lui-même. Ce phénomène pourrait être la conséquence de la mise en œuvre du programme d'ajustements structurels par le pays avant et pendant le transfert.
- Considérant que le processus GPI/TGI touchait à sa fin en 2007, une réduction du nombre du personnel affecté au bureau régional de l'agence de l'irrigation GPI/TGI est justifiée. Il faut donc examiner les critères d'évaluation de cet indicateur (M03040R) pour changer après dix ans le processus GPI/TGI.
- La définition et les chiffres relatifs aux critères de notation de l'indicateur **P08010** « pourcentage de variation des exploitants pénalisés l'année dernière par rapport à l'année d'avant » seront contrôlés et revus.



Commentaires relatifs aux indicateurs d'impact spécifiques

- De même, dans un contexte économique libéral, on ne peut pas lier la diversification des cultures au transfert de gestion (**IndicateurR04050**) mais plutôt à la demande du marché local et à la rentabilité de l'exploitation agricole.
- Les scores accordés aux indicateurs relatifs à la mise en valeur agricole (**IndicateursR04020 & R04030**) doivent être adaptés pour chaque périmètre selon son type à savoir périmètre intensif ou semi-intensif ou d'irrigation d'appoint et sa vocation (arboriculture, maraîchage, etc.).
- L'indicateur relatif à l'évaluation de la capacité du système (**R08010**) avant et après le transfert est à remplacer par un autre indicateur relatif à l'efficacité du système d'irrigation et à l'utilisation de l'eau (efficacité du réseau, rapport entre le volume distribué et facturé ou tout autre indice de la bonne exploitation du système et de l'utilisation raisonnée de l'eau).

Conclusion : En dépit de la bonne performance « technique » du Gouvernement et des agences d'exécution en matière de mise en œuvre physique du processus GPI/TGI (un score global de 80% pour les modules A et B), la faiblesse principale du processus est la faible durabilité des résultats et des impacts. Cette faiblesse tient, essentiellement, aux facteurs suivants : i) manque d'adaptation pertinente du cadre juridique au fur et à mesure de la mise en œuvre du processus en fonction des contraintes et problèmes rencontrés ; ii) faible autonomie financière des AUE causée par plusieurs facteurs d'ordre technique, juridique, et socio-économique ; iii) le processus de création et de renforcement des capacités des AUE n'a pas été renforcé par la promotion de Fédérations locales/régionales/nationales qui auraient pu être un partenaire clé dans la mise en œuvre du processus ; iv) absence de formulation d'une stratégie de sortie (exit-strategy) avant la fin du transfert. Ces faiblesses devraient être corrigées dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de pérennisation des systèmes hydrauliques formulée en 2009.

4 LEÇONS APPRISES

Les principales leçons apprises dégagées à partir du test pilote en Tunisie sont :

- Le caractère dynamique du processus TGI/GPI et les spécificités multiples des Régions et des systèmes d'irrigation ont été soulignés par les participants. Il est, par conséquent, difficile de concevoir rapidement un modèle standard de S&E applicable à toutes les Régions, à toutes les AUE et à tous les systèmes d'irrigation (Grands PPI, PMH et Oasis, etc.). Le présent projet pilote ne constitue qu'un test préliminaire sur un nombre limité de CRDA et AUE qui ne sont pas suffisamment représentatives de la diversité des systèmes d'irrigation et des conditions climatiques et socio-économiques de Tunisie.
- La durée de six mois (avril-septembre) allouée pour l'adaptation du modèle au contexte national, la conception de l'application informatique et les tests du modèle à l'échelle nationale, régionale et locale a été jugée trop courte par les participants. Ainsi, faute de temps, ces trois étapes se sont pratiquement chevauchées. Cependant, cette faiblesse pourrait être atténuée lors de la phase de généralisation du système.
- Compte tenu du constat précédent, les participants ont suggéré la mise en œuvre d'un projet spécifique pour introduire les adaptations conceptuelles et opérationnelles nécessaires avant de généraliser le modèle aux autres CRDA et AUE. Cela permettra de mieux tenir compte des spécificités des différentes régions et des systèmes d'irrigation. En outre, il est nécessaire de prévoir un budget adéquat pour couvrir les besoins en formation, l'acquisition de matériel informatique et ceux relatifs à l'exploitation et à la maintenance du système à l'échelle nationale et dans les différentes régions. À cet effet, la coopération avec les bailleurs de fond devrait être explorée.



- Le système de S&E, à travers ses résultats, doit être considéré comme un système d'aide à la décision aux différents niveaux (local/régional et national) et valorisé comme tel.
- L'expérience de la Tunisie avec les anciens systèmes de S&E des AUE qui n'ont pas survécu, montre la nécessité de prévoir des moyens humains et matériels adéquats pour garantir la durabilité du nouveau système. Il serait nécessaire de prévoir un projet spécifique pour l'adaptation et la réplification de ce système.
- Les systèmes de S&E les plus viables et durables sont ceux qui intègrent d'une manière simple et pragmatique les réalités, l'intérêt et les besoins des AUE en matière de S&E. Les AUE ne doivent pas être considérées simplement comme un réservoir et une source de données pour répondre aux besoins des autres acteurs (niveaux régional et national).
- Le processus de transfert devrait être engagé dès le stade des études de faisabilité (à travers l'information/sensibilisation) et se poursuivre tout au long du cycle du Projet de manière à ce le transfert soit intégral et effectif dès les premières années d'exploitation du système d'irrigation.
- Le fait de démarrer le processus TGI/GPI avec un bon cadre juridique n'est pas suffisant. Encore faut-il procéder périodiquement à l'évaluation du cadre juridique (une fois tous les cinq ans, en moyenne) et aux amendements nécessaires au fur et à mesure de l'évolution du processus. Un ou plusieurs examens à mi-parcours du processus s'imposent.
- La durabilité (technique, socio-économique, institutionnelle et environnementale) du processus devrait être prise en compte dès le stade de la conception et de la planification du processus. Il faut éviter de se focaliser uniquement sur les performances quantitatives (taux d'exécution des objectifs quantitatifs).
- Dans le cadre du processus TGI/GPI, il est nécessaire de prévoir une stratégie progressive de sortie (exit strategy) pour les aspects relatifs aux infrastructures physiques (transfert des avoirs), mais aussi une stratégie appropriée de transfert des compétences, y compris l'appui et le suivi-évaluation des AUE (transfert des avoirs et du savoir-faire).
- La viabilité financière des AUE devrait bénéficier d'une attention particulière tout au long du processus. Le traitement de cette contrainte ne doit pas se faire exclusivement à travers l'appui des GDA en matière de gestion financière, mais il doit aussi couvrir tous les autres facteurs qui ont engendré cette faible performance (facteurs juridiques, sociaux, techniques. etc.).

5 PROGRAMME

Jour 1 (29 Septembre 2014)

Heure.	Description	Animateur
08:30 – 09:00	Inscription	
09:00 - 09:15	Allocution de bienvenue Présentation du programme	M. Ridha Gabouj: Directeur Général DG/GREE Suzan Taha : expert-clé de l'eau SWIM-SM
09:15 - 09:30	Brève présentation de l'évaluation dans le contexte des systèmes de S&E	Juan Antonio Sagardoy, consultant senior en gestion de l'eau, expert adjoint SWIM-SM
09:30 - 10:15	Aperçu du système de S & E	Roula Khadra : Spécialiste S&E CIHEAM et Marco Dauru (spécialiste en technologies de l'information)
10:15 - 10:45	Exemples des résultats de l'évaluation du système de S&E aux premier et	Roula Khadra



	deuxième niveaux	
10:45 - 11:00	Pause café	
11:00-11:45	Résumé des résultats de l'évaluation au niveau national (30 minutes) Discussion ouverte sur les résultats de l'évaluation au niveau national (15 minutes)	Mnajja Abdel Hamid (Sous-Directeur DGGREE) Tous les participants
11:45-12:30	Résumé des résultats de l'évaluation pour une région sélectionnée (30 minutes) Discussion ouverte sur les résultats de l'évaluation au niveau régional (15 minutes)	Mnajja Abdel Hamid Tous les participants
12:30-13:30	Pause déjeuner	
13:30 – 13:45	Recommandations pour la préparation des plans d'action (niveaux national et régional)	Suzan Taha
13:45 – 15:00	Préparation des plans d'action aux niveaux national et régional	Tous les participants, répartis en groupes de travail Animateurs : Roula Khadra (spécialiste S&E CIHEAM) et S. Taha
15:00-15:15	Pause café	
15:15 – 17:15	Présentation des plans d'action aux niveaux national et régional <ul style="list-style-type: none"> - Présentation au niveau national (15 minutes + 15 minutes discussion) - Présentation aux niveaux régionaux :(15 minutes*3 + 15 minutes discussion*3) 	Personnes désignées par les groupes de travail

Jour 2 (30 Septembre 2014)

Heure	Description	Animateur
09:00 – 10:00	Enseignements à retenir et propositions pour améliorer¹ le système aux niveaux national et régional	Tous les participants
10:00 – 10:55	Présentation des résultats de l'évaluation par les AUE GDA Bekalta Évaluation de premier niveau ² : 20 minutes Évaluation de second niveau 20 minutes Discussion ouverte 15 minutes	Représentants de GDA Bekalta
10:55 – 11:10	Pause café	

¹ Ventiler les améliorations selon la structure, le type de rapport, les variables, les critères, la communication, etc.



11:10-13:00	Présentation des résultats de l'évaluation par les AUE (suite) <u>GDA Bled Abida</u> Évaluation de premier niveau ² : 20 minutes Évaluation de second niveau 20 minutes Discussion ouverte 15 minutes <u>GDA Sousse</u> Évaluation de premier niveau ² : 20 minutes Évaluation de second niveau 20 minutes Discussion ouverte 15 minutes	Représentant de GDA Bled Abida Représentant de GDA Sousse
13:00 – 14:00	Pause déjeuner	
14:00 – 14:10	Recommandations pour la préparation des plans d'action (niveau local)	S. Taha
14:10 – 15:10	Préparation des plans d'action au niveau local	Tous les participants, répartis en trois groupes de travail Animateurs : R. Khadra et S. Taha
15:10 – 16:40	Présentation des plans d'action : <ul style="list-style-type: none">• <u>GDA Bekalta</u> (15 minutes + 15 minutes discussion)• <u>GDA Bled Abida</u> (15 minutes + 15 minutes discussion)• <u>GDA Sousse</u> (15 minutes + 15 minutes discussion)	Personnes désignées par les groupes de travail
16:40 – 16:55	Pause café	
16:55 – 17:30	Enseignements à retenir et propositions pour améliorer³ le système au niveau local	Tous les participants



6 LISTE DES PARTICIPANTS

No.	Titre	Prénom	Nom	Organisation	Position	e-mail	Téléphone/Mobile	Fax
1	M.	Abdelhamid	Mnajja	DGGREE	Sous-Directeur	mnajja.abdelhamid@yahoo.fr	+216 9 741 9192	
2	M.	Abdeljebbar	Jemli	CRDA Kairouan	Chef de Service	AbdeljebbarJe@go.fr		
3	M.	Abdelkader	Hamdane	Institut National Agronomique de Tunis	Conseiller technique	abdelkader.hamdane@gmail.com		
4	M.	Abdel Majid	Zammit	Cellule GDA	Ingénieur Principal	AbdelMajidZammit@hotmail.fr	+216 9 968 4256	
5	M.	Ali	Khchaiem	GDA Chott Mariem	Directeur Technique	AliKhchaiem@yahoo.com	+216 9 857 0236	
6	M.	Amor	Bayouli	Consultant	SWIM-SM Expert Non-Clé	amorbayouli@yahoo.fr		
7	M.	Ayoub	Tarek	CRDA Kairouan	Directeur Hydraulique, Équipement, Rural	TareqAy12345@yahoo.fr	+216 9 868 3250	
8	Mme	Badia	Chulli	CERTE				
9	Mme	Emna	Dhakouani	CRDA Sousse	Ingénieur Principal	Emna.dha@hotmail.fr	+216 9 596 66599	
10	M.	Fethi	Chatti	CRDA Monastir	Ingénieur Cellule GDA	ChattiFethi@gmail.com	+216 2 488 8086	
11	Mme	Hanen	Soula	CRDA Kairouan	Ingénieur Principal	Hanen_Soula@yahoo.fr	+216 9 657 0023	
12	M.	Hayen	Aguir	Cellule GDA	Technicien Supérieur	Aguir-Hayen@Hotmail.com	+216 9 690 3160	



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

No.	Titre	Prénom	Nom	Organisation	Position	e-mail	Téléphone/Mobile	Fax
13	Mme	Latifa	Chouchene	Périmètres Irrigués (PI) Sousse	Ingénieur Principal	ChoucheneLatifa@yahoo.fr	+216 5 253 3650	
14	M.	Mohamed	Gazzah	CRDA Kairouan	Chef d'arrondissement et Exploitation des PI	GuazahMohamed@gmail.com	+216 9 868 5925	
15	M.	Mohamed	Otay	GDA Bled Abida	Agent d'exploitation		+216 2 443 2849	+216 7 128 8071
16	Mme	Mouna	Ben Noureddine	DGGREE	Ingénieur Principal	BenNoureddineMouna@yahoo.fr	+216 9 762 1775	
17	M.	Maufid	Zarga		Ingénieur Principal			
18	M.	Nabil	Majdoub	CRDA Monastir (PI)	Ingénieur Principal	MajdNabil2009@gmail.com	+216 9 690 1242	+216 712 88071
19	Mme	Najet	Gharbi	DGGREE	Directeur	Najet_gharbi@yahoo.fr	+216 9 881 8315	
20	M.	Salah	Aouididi	DGGREE	Ingénieur Principal	Aouididi.salah@hotmail.fr	+216 9 828 4028	
21	M.	Selim	Khadraoui	GDA Bekalta	Directeur Technique	Khad.selim@hotmail.com		
22	Mme	Yasmina	Essid	DGGREE	Ingénieur Principal	YasminaEssid@yahoo.fr	+216 2 442 0250	
Experts								
	M.	Juan Antonio	Sagardoy	SWIM-SM	Senior Water Management Consultant,	sagardoy22@alice.it		
	Mr	Marco	Dauru	Consultant	Développeur en informatique	mdauru@libero.it		
	M.	Nicola	Lamadalenna	CIHEAM/IAMB	Directeur du Département du Territoire et de l'Eau	lamaddalena@iamb.it		
	Mme	Roula	Khadra	CIHEAM	Spécialiste S&E	khadra@iamb.it		
	Mme	Suzan	TAHA	SWIM-SM	Expert-clé de l'eau	S.taha@swim-sm.eu	+962 79 500 8528	+962 77 739 7222



ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DU PROCESSUS GPI/TGI AU NIVEAU NATIONAL (2015-2017)

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution
A2 - Le processus GPI/TGI a été institutionnalisé aussi bien pour la planification que la mise en œuvre	A02010N	Un mécanisme de coordination a été établi	Activation du Conseil national de l'eau/ mise en place d'un Comité national de pérennisation des systèmes hydrauliques	MA-(DGGR et BPEH)	2015
A3 - Un plan national GPI/TGI est disponible et des ressources humaines et financières adéquates lui ont été allouées.	M03033N	Montant Total (=>2007) par rapport à la superficie totale transférée aux AUE (GPPI&PMH)	Recrutement d'une assistance technique spécifique pour appuyer les associations d'irrigants et les arrondissements d'exploitation & maintenance des PPI (relevant des CRDA) pour s'adapter à leurs nouveaux rôles.	MA avec l'appui des bailleurs de fonds	En cours (2014-2016)
A4 - Un cadre juridique pour la promotion des AUE a été formulé ou révisé et il est appliqué	A04013	Les AUE sont-elles régies par le même statut que les coopératives???	Approbation et publication du nouveau projet de statut régissant les AUE. Principales nouveautés : les AUE seront désormais de droit public et l'adhésion obligatoire ; contrôle technique et financier renforcé; tutelle clarifiée, etc.	MA / Direction Générale des Affaires Foncières et Législatives	2014 / 2015
A5 - L'agence d'exécution fonctionne efficacement selon un nouvel organigramme (adapté aux exigences du processus GPI/TGI) et elle dispose d'une stratégie de mise en œuvre du processus GPI/TGI.	A05050	L'audit technique et administratif des AUE a été intégré dans les nouveaux rôles de l'agence d'exécution	Adapter le décret relatif à l'audit périodique obligatoire des systèmes d'eau pour couvrir le maximum de périmètres irrigués.	MA / Direction Générales des Affaires Foncières et Législatives	2014 / 2015
B3 - Les AUE (WUAs) sont orientées et appuyées par les unités de promotion et de suivi des AUE	N03031	Pourcentage du n. de journées réalisées / n. de journées planifiées (2007, Service Central)	Renforcer les moyens de la SD/AUE (Water users Support Unit under DGGREE) : déjà fait Et impliquer le secteur privé et les ONG dans l'appui et le suivi-	DGGREE	2014-2016



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution
			évaluation des AUE.		
	N03042	N. de journées de formation/année/agent d'appui aux AUE	Poursuivre et renforcer les programmes en cours pour le renforcement des capacités des Cellules d'appui des GDA (C/GDA).	MA/DGGREE	2015/2016
B4- Les leaders et les staffs des AUE (WUAs) connaissent leurs responsabilités et ont les compétences nécessaires pour assumer ces responsabilités.	N04030 N04042 N04050R	N04030 : Pourcentage du nombre de sessions réalisées / N. de sessions planifiées (2007) N04042 : Nombre total de sessions de formation (leaders & staff AUE) durant le GPI/TGI / nombre total des AUE (PMH+GPI) N04050R : Pourcentage du nombre des AUE qui ont reçu une formation technique durant le processus GPI/TGI (92-2007) / nombre total des AUE.	Renforcer les moyens des C/GDA et impliquer progressivement d'autres acteurs dans l'appui des GDA (Secteur privé/ ONG).	MA/DGGREE/CRDA	2015-2017
B5 - Les formations en « comptabilité » (gestion financière) sont réalisées.	N05030 N05062 B05070	N05030 : Pourcentage du nombre de jours de formation réalisés ou planifiés (2007) N05062 : Pourcentage du nombre total des AUE utilisant le système comptable / nombre total des AUE (PMH+GPI). B05070 : Les comptes financiers des AUE sont périodiquement audités par un personnel indépendant du Gouvernement	Renforcer le rôle des contrôleurs des Finances, impliquer le secteur privé et renforcer le contrôle interne au niveau des AUE	Gouverneur/ CRDA	2015
B6 - Le Gouvernement assure de manière efficace la régulation des fédérations des AUE (WUAs) et assure leur promotion/ développement selon le plan prévu.			Élaborer et mettre en œuvre un Programme régional de promotion et de renforcement des capacités des Fédérations d'AUE	Gouverneur/CRDA	2015-2017



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution
B8 - Un système fonctionnel de S&E fournit les éléments nécessaires pour l'évaluation des AUE et l'amélioration de leurs performances.			Élaborer un Système de S&E spécifique et pratique pour les AUE et intégrer seulement les indicateurs pertinents dans le système régional et national.	MA/ DGGREE	2015
B9 - Un coût réduit des opérations de S&E et une meilleure disponibilité de l'eau pour les AUE (WUAs).	N09020	Pourcentage des AUE pour lesquelles les besoins en réhabilitation/amélioration ont été identifiés l'année dernière (2007) / nombre total des AUE (PMH+GPI)	Élaborer et mettre en œuvre un programme complémentaire pour la mise à niveau des Périmètres transférés sans réhabilitation adéquate	MA/ DGGREE	2015-2016-2017

ANNEXE 2 :PLAN D'ACTION AU NIVEAU RÉGIONAL (KAIROUAN, MONASTIR ET SOUSSE)

Résultat	Indicateur	Description	Action Proposée	Responsabilité	Délai d'exécution
A2 - Le processus GPI/TGI a été institutionnalisé aussi bien pour la planification que pour la mise en œuvre	A2 / A02020R	Degré de satisfaction de la coordination entre les acteurs impliqués dans le processus GPI/TGI	Création d'un Comité régional pour l'eau ou Conseil régional de l'eau. À court terme, créer un Comité régional pour la pérennisation des Systèmes hydrauliques	M/ agriculture ; CRDA. Circulaire à établir par le Gouverneur	2016. 2014
A3 - Un Plan régional GPI/TGI est disponible et des ressources humaines et financières adéquates lui ont été allouées.	A3/ M03033R M03040R	M03033R : Montant Total (=>2007) par rapport à la surface transférée aux AUE (GPPI&PMH) M03040R : Pourcentage de l'effectif du personnel en 2007/ 2006	Inscrire un budget spécifique pour la formation et l'encadrement des associations. Création d'un Service spécialisé indépendant d'appui des AUE.	MA/ MF / CRDA MA/ CRDA	2015 2016



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action Proposée	Responsabilité	Délai d'exécution
A5 : L'agence d'exécution fonctionne efficacement selon un nouvel organigramme (adapté aux exigences du processus GPI/TGI) et elle dispose d'une stratégie de mise en œuvre du processus GPI/TGI.	A5/ M05090R	Pourcentage de diminution du personnel S&E des PI à l'achèvement du processus(2007) par rapport à l'année de démarrage (1992)	Redéployer le personnel	CRDA	2015/2016
B2 - Les usagers de l'eau sont informés et sensibilisés sur le programme GPI/TGI	N02040R : Pourcentage du nombre de séances tenues par rapport à ce qui a été planifié (2007) N02060R : Pourcentage des agriculteurs qui ont participé par rapport à ceux qui ont été ciblés		Renforcer les moyens humains et matériels de la cellule d'appui des GDA (la demande est déjà faite au Ministère).	MA/CRDA	2015/2016
B3 - Les AUE (WUAs) sont orientées et appuyées par les unités de promotion et de suivi des AUE	N03042	N. de journées de formation/ agent d'appui aux AUE	Poursuivre et renforcer les programmes en cours pour le renforcement des capacités des Cellules d'appui des GDA (C/GDA).	MA/DGGREE	2015/2016
B4 - Les dirigeants et le personnel des AUE (WUAs) connaissent leurs responsabilités et ont les compétences nécessaires pour assumer ces responsabilités.	N04030, N04042 & N04050R	N04030 : Pourcentage du nombre de sessions réalisées / N. de sessions planifiées (2007) N04042 : Nombre total de sessions de formation (dirigeants et personnel AUE) durant le GPI/TGI / nombre total des AUE (PMH+GPI) N04050R : Pourcentage du nombre des AUE qui ont reçu une formation technique durant le		MA/DGGREE/CRDA	2015-2017



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action Proposée	Responsabilité	Délai d'exécution
		processus GPI/TGI (92-2007) / nombre total des AUE.			
B5 - Les formations en « comptabilité » (gestion financière) sont réalisées.	N05030, N05062 & B05070	N05030 : Pourcentage du nombre de jours de formation réalisés / planifiés N05062 : Pourcentage du nombre total des AUE utilisant le système comptable / nombre total des AUE (PMH+GPI). B05070 : Les comptes financiers des AUE sont périodiquement audités par un personnel indépendant du Gouvernement	Renforcer le rôle des contrôleurs des Finances, impliquer le secteur privé et renforcer le contrôle interne au niveau des AUE	Gouverneur/ CRDA	2015
B6 - Le Gouvernement assure d'une manière efficace la régulation des Fédérations des AUE (WUAs) et assure leur promotion/développement selon le plan prévu.			Élaborer et mettre en œuvre un Programme régional de promotion et de renforcement des capacités des Fédérations d'AUE	Gouverneur/CRDA	2015-2017
B7 - Les AUE (WUAs) sont financièrement autonomes	N07011R & N07021R	N07011R : Nombre d'AUE pour lesquelles le taux de collecte des redevances est supérieur à 80% la dernière année (2007) N07021R : Nombre d'AUE pour lesquelles les coûts de S&E sont totalement couverts par le montant des redevances collectées	Réviser les mécanismes de recouvrement des dettes relatives aux redevances d'eau aussi bien au niveau des GDA qu'au niveau du CRDA	MA/ MF	2016



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action Proposée	Responsabilité	Délai d'exécution
B8 - Un système fonctionnel de S&E fournit les éléments nécessaires pour l'évaluation des AUE et l'amélioration de leurs performances.	B08031, B08032 & N08030	B08031 : Nombre de jours de formation réalisés au profit des dirigeants et du personnel des AUE en matière de S&E durant l'année dernière (2007) B08032 : Nombre de jours de formation prévus au profit des dirigeants et personnel des AUE en matière de S&E durant l'année dernière (2007) N08030 : Pourcentage du nombre de jours de formation (S&E) réalisés / nombre de jours prévus l'année dernière (2007)	Élaborer un module spécifique pour le suivi évaluation au niveau des AUE qui pourra être intégré au système national (action en cours dans le cadre de la mission d'AT de la SCP financée par l'AFD)	Mission SCP/DGGREE	2015
B9 - Un coût réduit des opérations de S&E et une meilleure disponibilité de l'eau pour les AUE (WUAs).	N09055	Pourcentage du nombre d'AUE pour lesquelles les travaux ont été réalisés / nombre d'AUE pour lesquelles des travaux de réhabilitation ont été planifiés	Pourcentage d'AUE pour lesquelles des travaux de réhabilitation ont été effectués / Nombre d'AUE dont les systèmes d'irrigation nécessitaient une réhabilitation au moment du transfert	DGGREE/ CIHEAM	2014



ANNEXE 3 :PLAN D'ACTION AU NIVEAU LOCAL (BLED ABIDA (KAIROUAN), HEDLIA (MONASTIR) ET CHATT MARIAM (SOUSSE))

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
C1 : L'AUE a été formellement établie	C01010bis	Le règlement intérieur de l'AUE est disponible.	Établir un règlement intérieur et le présenter à l'approbation de la prochaine AG	CA GDA avec l'appui de la CGDA	févr. 15		Oui	Oui
C2 : L'AG fonctionne correctement et efficacement selon les règlements	C02020	Nombre d'AG tenues l'année dernière (2013)	Organiser l'AG	CA GDA avec l'appui de la CGDA	févr. 15			Oui
			Tenir l'Assemblée Générale	Bureau du GDA avec l'appui de la Cellule des GDA du CRDA	févr. 15	Oui		
	P02030	Taux de participation à la dernière assemblée générale	Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au profit des bénéficiaires hommes et femmes pour qu'ils participent à l'AG	L'ancien CA avec l'appui de la CGDA et les autorités locales	décembre 2014 et janvier 2015			Oui
	P02040	Nombre de réunions tenues par le Bureau de l'AUE l'année dernière (2013)	Sensibiliser les membres du CA sur l'importance de l'organisation des réunions périodiques	CGDA	2015		Oui	
	C02041	Nombre de réunions tenues par le Bureau de l'AUE l'année dernière (2013)	Sensibiliser les membres du Bureau du GDA et prévoir un nombre minimum de réunions du CA dans le règlement intérieur (par exemple une réunion par trimestre)	Bureau du GDA avec l'appui de la Cellule des GDA du CRDA	À partir du 4 ^{ème} trimestre 2014.	Oui		



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Décali d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
	P02060	Taux de participation des femmes à la dernière AG.	Organiser des réunions de sensibilisation au profit des femmes afin de les encourager à participer à la prise de décisions	Cellule des GDA du CRDA avec implication d'ONG locales.	À partir du 4 ^{ème} trimestre 2015.	Oui		Oui
	P02060/C02063	Taux de participation des femmes à la dernière AG. Nombre de femmes membres du Bureau de l'AUE.	Organiser et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation au profit des femmes pour les inciter à la participation aux AG et présenter leur candidature aux élections du CA	CGDA	2015		Oui	
	C02070	Un comité d'audit (interne) a été établi au sein de l'AUE	Former les Comités d'audit internes et améliorer leurs compétences	CGDA avec l'appui des autorités locales	2015			Oui
	C02080	Le rapport d'audit (interne) de l'année précédente a été approuvé par l'AG	Organiser l'AG. Il est à signaler que le rapport financier du GDA a été approuvé par l'auditeur externe (commissaire aux comptes)	CA, les bénéficiaires avec l'appui de la CGDA avec l'appui du commissaire aux comptes	févr. 15			Oui
			Former le Comité d'audit interne du GDA et améliorer ses compétences.	Cellule des GDA du CRDA avec l'appui de l'AT SCP (AFD)	Au cours de l'année 2015.	Oui		
	C02090	Le rapport financier de l'AUE (pour l'année précédente) a été approuvé par l'AG	Organiser rapidement l'AG et approuver le rapport financier des années 2013 et 2014.	Cellule des GDA du CRDA avec l'appui de l'AT IGIP (KFW)	Début 2015, au plus tard.	Oui		



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
	C02100	Le Budget et le plan d'action annuel ont été approuvés par l'AG	Selon le statut actuel, le budget doit être approuvé par le Bureau du GDA et non par l'AG. Introduire une nouvelle disposition au niveau du règlement intérieur prévoyant la préparation du budget par le Bureau et son approbation par l'AG.	Cellule des GDA du CRDA avec l'appui de l'AT IGIP (KFW)	Année 2015	Oui		
	C02110	Un comité chargé de la prévention et de la gestion des conflits a été établi au sein de l'AUE	Proposer la création d'un comité de gestion et la résolution des conflits lors de la prochaine AG Introduire une nouvelle disposition au niveau du règlement intérieur prévoyant la mise en place d'un comité de résolution des conflits (relevant directement de l'AG et indépendant du Bureau).	CA, avec l'appui de la CGDA et les autorités locales	févr. 2015		Oui	Oui
	C02120	Le rapport annuel du comité de résolution des conflits a été approuvé par l'AG	Formation, encadrement et assistance au profit du comité après sa création en matière de gestion de conflits et médiation	CGDA	Durant toute l'année 2015		Oui	Oui
C4 : La distribution de l'eau est assurée d'une manière régulière dans le respect des	P04010	Ratio période recommandée / période effective constatée	Sensibiliser les exploitants à respecter l'assolement et la vocation initiale du Périmètre irrigué recommandés par les Services techniques du CRDA.	CRDA : S PA et S vulgarisation.	Début2015.	Oui		



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
tours d'eau/quotas	C04061	Pourcentage des exploitants qui sont satisfaits de l'uniformité du débit entre les différentes prises (échantillon de 30 exploitants)	Engager une évaluation de l'homogénéité du débit entre les secteurs et les bornes et sensibiliser les agriculteurs à l'importance des limiteurs de débits	CA avec l'appui de l'AEPI et de la CGDA	2015		Oui	Oui
C5 : Un service de l'eau de meilleure qualité et plus efficient et une maintenance plus efficace après le transfert.	C05020	Le guide de maintenance du système d'irrigation a été préparé et il est utilisé par l'AUE	1- élaboration d'un manuel d'exploitation et d'entretien spécifique au PPI 2- Formation et encadrement du CA et du personnel du GDA en la matière,	AEPI, CGDA	2015		Oui	
	P05080	Pourcentage du coût de la maintenance réalisée / coût prévu	Sensibiliser le Bureau du GDA sur l'entretien selon les normes. Veiller au respect du contrat de transfert par le GDA .Appuyer le GDA à faire le diagnostic annuel du système d'eau. Organiser des sessions de formation au profit du DT et des membres du CA en matière d'élaboration du budget et de réalisation de l'entretien préventif et curatif du système d'irrigation	Cellule des GDA avec l'appui des Services S&E des Périmètres irrigués CGDA et AEPI	déc. 2014 2015	Oui		Oui



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
C6 : Un meilleur contrôle de toutes les activités techniques et financières après le transfert	P06091	Montant des dépenses effectuées au titre de la maintenance l'année dernière par hectare irrigable	1- appui au GDA pour l'élaboration d'un programme de maintenance préventive et curative, 2- inviter et encadrer le GDA et son personnel dans l'exécution de programme d'entretien	CGDA et AEPI	2015		Oui	
	P06050/P06070	Montant des dépenses réelles par hectare irrigable. Coût réel du m ³ d'eau fourni en tête du réseau	Améliorer la qualité des prévisions budgétaires : organiser une session de formation en établissement du budget du GDA en tenant compte de la variation des volumes d'eau disponibles	CGDA avec l'appui de l'AEPI	déc. 14		Oui	Oui
	P06070	Coût réel du m ³ d'eau fourni en tête du réseau	Amélioration des prévisions budgétaires (formation et encadrement du GDA) 1- appui au GDA pour l'élaboration d'un programme de maintenance préventive et curative, 2- inviter et encadrer le GDA et son personnel dans l'exécution de programme d'entretien	CGDA et AEPI	2015		Oui	
	P06092	Montant moyen des dépenses effectuées au titre de la maintenance durant l'année dernière par hectare irrigable	Sensibiliser le Bureau du GDA sur l'entretien selon les normes. Veiller au respect du contrat de transfert par le GDA. Appuyer le GDA à faire le diagnostic annuel du système d'eau.	Cellule des GDA avec l'appui des Services S&E des Périmètres irrigués	déc. 2014	Oui		



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
C7 : Le niveau (qualité) du service fourni est amélioré après le transfert	C07020	L'AUE dispose d'une politique de recrutement (et d'une politique salariale)	Mise en œuvre du concept de professionnalisation des GDA déjà discuté est validé en 2013	CGDA, AEPI et assistance technique	2015			Oui
	C07040	Un système de communication avec les usagers est en place et fonctionnel (affiches, SMS,GSM, etc.)	Formation et encadrement des membres du bureau du GDA et des usagers en matière de communication et gestion des conflits	Cellule GDA et AT IGIP (KFW)	déc. 2015	Oui		
	C07050	L'AUE organise des sessions de formation pour les exploitants	Formation et encadrement du GDA en matière de communication, gestion des conflits	CGDA et AEPI	déc. 15			Oui
C8 : Les coûts de S&E ont été réduits après le transfert	C08052	Coût de maintenance recommandé par hectare (1% du coût d'investissement)	Organiser des sessions de formation au profit des membres du CA et du personnel du GDA en matière de maintenance du réseau d'irrigation	AEPI- service maintenance et CGDA	2015			Oui
	P08052	Ratio du coût moyen effectif de la maintenance (sur 5 ans) sur le coût moyen recommandé	1- appui au GDA pour l'élaboration d'un programme de maintenance préventive et curative, 2- inviter et encadrer le GDA et son personnel dans l'exécution de programme d'entretien	CGDA et AEPI	2015		Oui	
C9 : Meilleures opportunités pour	C09010	L'AUE dispose de son propre système de S&E	Adaptation des modules (C et D) consacrés à l'évaluation des GDA et la formation des GDA sur le système	CGDA avec l'appui SDPGH, le SWIM SM et le CIHEAM	2015/2016			Oui



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de Soutien (SWIM- SM)

Un projet financé par l'Union européenne

Résultat	Indicateur	Description	Action	Responsabilité	Délai d'exécution	Bled Abida	Hedhlia	Chott Mériam
l'amélioration des performances de l'AUE après le transfert	C09024	L'AUE produit un rapport annuel présentant et analysant les résultats du système de S&E	Adaptation des modules (C et D) consacrés à l'évaluation des GDA et la formation des GDA sur le système	CGDA avec l'appui SDPGH, le SWIM SM et le CIHEAM	2015/2016		Oui	
			Appuyer le GDA à mettre en place un système de S&E « sur mesure » tout en l'intégrant au modèle SWIM. Former les membres du bureau du GDA à l'utilisation du système en cours d'élaboration avec le SWIM et les encadrer en matière d'analyse des résultats et leur valorisation pour les prises de décision.	Cellule des GDA avec l'appui du Service de S&E des périmètres irrigués du CRDA	Déc. 2015	Oui		